



EUROPE
ÉCOLOGIE

le contrat écologiste
pour LA LORRAINE

EUROPE ÉCOLOGIE, une nouvelle énergie pour LA LORRAINE

Les résultats historiques des écologistes, le 7 juin 2009, sont encore présents dans toutes les mémoires: l'écologie politique progresse!

Crise écologique, crise sociale, crise financière... le système économique actuel montre ses limites. Les écologistes ont été les premiers à dire à quel point l'économie libérale, fondée sur l'exploitation, est la cause des atteintes à l'environnement, des injustices sociales et des maladies de la société. Désormais, la plupart des citoyennes et citoyens en ont pris conscience. Mais il reste beaucoup à faire.

Non seulement notre région n'échappe pas à la crise, mais l'empreinte écologique y est plus forte qu'ailleurs, asphyxiée par la place hégémonique donnée à la route et par les pollutions de toutes sortes.

Nous ne sortirons de ces crises que par une modification profonde des rapports sociaux et économiques. Les politiques publiques constituent un moyen incontournable pour mettre en œuvre un nouveau projet de société porté par Europe Écologie, avec les syndicats et le mouvement social, les associations de défense des droits humains et sociaux, ainsi que les associations environnementales et altermondialistes.

En Lorraine, il est désormais nécessaire de conjuguer l'écologie politique avec une action ambitieuse, généreuse et concrète au conseil régional. Tous les acteurs doivent se mettre en phase sur l'essentiel, dépasser les prés carrés, oublier les blessures du passé, effacer les clivages ordinaires de l'action publique et mettre en œuvre de nouveaux modes de coopération et d'action.

Nous avons à construire, à travers un pôle écologiste fort, les conditions de l'émergence d'une nouvelle majorité de gauche. Cela passe par une démarche d'autonomie au premier tour qui sera suivie d'une négociation, avec l'ensemble des forces de gauche, sur un programme partagé de gouvernement de la Région.

L'heure est venue, en Lorraine, de changer profondément autant les politiques publiques que nos actes quotidiens.

Il nous faut généraliser un habitat économe en énergie, promouvoir les énergies renouvelables et programmer la sortie du nucléaire, nous engager dans la lutte contre l'étalement urbain, la pauvreté, la ségrégation spatiale et les injustices sociales, défendre le service public, renforcer les transports en commun, développer l'agriculture biologique et une alimentation saine assortie d'une politique de santé au service des citoyennes et citoyens, redonner à la biodiversité la place centrale qui lui revient, imposer la qualité de l'air, des eaux, des sols, et assurer la

solidarité des territoires lorrains, voisins et lointains.

C'est par la reconversion écologique de nos industries, la relocalisation des productions et une reconquête du tissu économique et social que nous réussirons la bataille de l'emploi. L'écologie politique a déjà prouvé qu'elle est le meilleur rempart contre le chômage et les injustices sociales.

Nous appelons à construire, ensemble, un espace autonome de l'écologie politique en Lorraine, qui s'inscrive dans la dynamique impulsée par le rassemblement Europe Écologie.

Faisons maintenant le choix d'agir, dans la complémentarité, le respect et la confiance. Dès aujourd'hui, soyons solidaires des générations présentes et futures!

En période de crise, seule l'écologie politique a ce pouvoir de changer le cours des choses pour faire de la Lorraine une éco-région.

EMPLOI ET
ÉCONOMIE

TRANSPORTS

ÉDUCATION
FORMATION

BIODIVERSITÉ
ET
RESSOURCES
NATURELLES

ÉNERGIE

DROITS
HUMAINS
ET
SOCIAUX

AGRICULTURE
ALIMENTATION
FORÊT

SOLIDARITÉ
ENTRE LES
TERRITOIRES

DÉMOCRATIE

CULTURE

SANTÉ
SPORT
ET VIE
ASSOCIATIVE

INNOVATION, RELOCALISATION,
PROTECTION, DIVERSIFICATION...

pour des emplois maintenant !

Europe Écologie se propose de construire une autre économie, plus responsable, qui concilie qualité de vie, respect de l'environnement et équité sociale. De l'économie marchande à la croissance du tiers secteur, du quantitatif au qualitatif, la transformation écologique de l'économie régionale permettra de répondre aux urgences écologiques et sociales, d'engager la construction d'un autre modèle de développement, avec à la clef la création de nombreux emplois. La Région est, pour la réalisation de ce projet, un échelon essentiel : proche de ses habitant(e)s et de leurs besoins, et d'une taille suffisante pour assurer un développement économique cohérent.



OBJECTIFS

Isabelle Hoellinger, chef d'entreprise.

L'aide au développement économique est une compétence spécifique et importante de la Région. Elle doit jouer pleinement un rôle incitateur et médiateur pour réussir le changement que nous attendons. Nous revendiquons le développement d'activités locales, prenant appui sur les atouts des territoires et des Lorrain(e)s. La création d'emplois de proximité, socialement utiles et non délocalisables, favorisera les liens tout en produisant les biens essentiels. Sans une reconversion de son économie, notre région verra ses richesses s'épuiser, son patrimoine disparaître et ses hommes et ses femmes continuer à perdre leur santé et leur emploi. Il est de notre responsabilité de contribuer au développement d'emplois solidaires et durables.



PROPOSITIONS



La conversion de secteurs entiers de l'économie permet le maintien d'emplois existants tout en

créant de nouveaux. Les secteurs qui vont croître avec la lutte contre le changement climatique et le remplacement des énergies fossiles, la dépollution, le traitement des déchets sont plus créateurs d'emplois que les secteurs appelés à disparaître. De même, l'entretien, la réparation et le recyclage des biens produits constituent un gisement d'emplois plus important que le système du tout jetable.

Il convient de renforcer, d'animer, voire de créer les filières nécessaires à la conversion de l'économie dans tout le territoire régional. Deux exemples parmi d'autres :

- la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement doit générer la création de nombreux emplois dans le secteur du bâtiment, qui s'oriente vers les constructions basse consommation et la rénovation énergétique des logements (8 000 emplois à créer) ;
- d'importantes perspectives existent dans le domaine des énergies renouvelables (4 000 emplois à créer), en progression constante depuis 2006 : conseil, vente, installation et maintenance nécessitent une montée en charge de la formation professionnelle.

Le passé industriel de la Lorraine pèse-t-il sur son avenir?

Les industries lourdes (sidérurgie, chimie, production d'énergie, automobile dépendantes de grands groupes mondialisés) sont en perte de vitesse depuis 20 ans. Les Lorrain(e)s ont été et sont encore très marqué(e)s par des épisodes douloureux.

La reconversion de ces secteurs menacés par l'essoufflement de notre modèle actuel est possible. Pour l'automobile, basculement vers la construction dans le domaine des transports collectifs et des véhicules à basse consommation d'énergie. Pour la chimie, montée en charge de la chimie verte et de la production de produits sanitaires bio-dégradables et inoffensifs pour la santé. La sidérurgie peut conforter son avenir avec le ferroviaire, la construction et les énergies renouvelables (grand éolien, notamment).

La Région doit exiger un effort important des entreprises et les accompagner dans la recherche et l'innovation. Les plans de relance ne changeront pas la donne, nous avons besoin de plans de transformation de l'économie.



L'économie de demain est une économie de proximité.

La crevette qui fait le tour du monde avant d'arriver dans nos assiettes, le pot de yaourt qui fait le tour d'Europe, c'est absurdement coûteux – et de toute façon condamné à terme par l'explosion programmée des prix de l'énergie. Il s'agit de privilégier les solutions adaptées aux besoins du territoire. Cette relocalisation passe par une politique de commande publique dirigée vers les entreprises régionales, par des aides aux circuits courts et parallèlement par la modernisation des infrastructures et des équipements nécessaires au marché local. Relocaliser les productions, valoriser les savoir-faire locaux (comme dans le textile) permettent de créer des emplois de manière solidaire. La Lorraine soutiendra prioritairement, par ses aides, les PME, les PMI et les TPE.



PROPOSITIONS



La mutation écologique de l'économie

consiste à faire en sorte que l'ensemble des entreprises, des activités et des infrastructures adoptent des normes et des actions propres à **réduire nettement leur empreinte écologique**. Favorisons les éco-activités : fournitures non polluantes, absence ou traitement des rejets, produits peu énergivores, recyclage, limitation du transport des ressources. Cela concerne la production de biens et de services, l'immobilier d'entreprise, les modes de travail (déplacements, télé-travail). Les aides de la Région doivent favoriser le développement d'une économie qui respecte l'environnement et les salariés.

Cela suppose :

- d'en exclure les activités polluantes, surconsommatrices d'énergie, les entreprises qui ne respectent pas le Code du travail et la santé, ou ayant des filiales dans les paradis fiscaux...;
- d'introduire un bonus-malus écologique et social pour les prêts aux entreprises. Les entreprises écologiquement et socialement responsables verraient ainsi leurs aides majorées par la Région ;
- de réserver les subventions aux entreprises justifiant d'un surcoût lié à une démarche de progrès environnemental ou social (diminution de son empreinte carbone, amélioration des conditions de travail, démarche d'insertion, diminution de la précarité de l'emploi...).



OBJECTIFS



Élisabeth Parachini, directrice d'une entreprise d'insertion, vice-présidente de l'Union régionale des entreprises d'insertion de Lorraine et du Pôle lorrain d'utilité sociale.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont définies par leur statut démocratique (dans les mutuelles, le pouvoir est détenu par les sociétaires, dans les associations par les membres, et dans les coopératives par les salariés), ou par leur utilité sociale (entreprises d'insertion, du commerce équitable...). Elles investissent prioritairement dans l'humain. Le profit financier maximum et immédiat n'est pas leur affaire. Elles représentent une part non négligeable de l'activité économique de la région. L'économie sociale et solidaire ainsi que les entreprises de l'utilité sociale sont une richesse pour un territoire.



La Région doit pouvoir choisir ses prestataires

en fonction de critères environnementaux (éco-labels, agriculture biologique...) et sociaux (insertion, commerce équitable...) véritablement engageants.

La commande publique (12 % du PIB) est un levier important pour faire évoluer l'économie. **Des clauses, tant sociales qu'environnementales**, existent dans les marchés publics de la Région. Les élus d'Europe Écologie se battent pour les faire inclure dans tous les marchés dans lesquels des avancées sont possibles, dans le cadre du régime juridique actuel. D'autres critères ne sont pas autorisés aujourd'hui par le Code des marchés publics : un critère CO₂ (bilan carbone de la prestation) qui favoriserait une relocalisation de l'économie en incluant le coût environnemental des transports, ainsi qu'un engagement de l'entreprise à ne pas être présente ou à se retirer des paradis fiscaux.

Avec les autres régions françaises, la Lorraine exigera une réforme en ce sens.

Pour changer d'échelle, soutenir le développement et donner **un nouvel élan au secteur de l'économie sociale et solidaire**, Europe Écologie propose :

- de créer une « agence régionale pour le développement de l'ESS », d'organiser des assises de l'ESS en lien avec le Pôle lorrain d'utilité sociale ;
- de lancer un appel à projets, de permettre la signature de conventions avec cahier des charges précis ;
- de développer des fonds dédiés aux sociétés de capital-risque solidaire (banque d'investissement) permettant notamment la création, la reprise et la transmission d'entreprises associatives ou coopératives ;
- d'accompagner des porteurs de projets, de créer des couveuses, d'ouvrir des dispositifs de formation, de soutenir la professionnalisation et la valorisation des dirigeants.

TOURISME

En Lorraine, le tourisme représente plus de 20 000 emplois directs et indirects, non délocalisables, que nous nous devons de conforter et développer. Notre région dispose de nombreux atouts naturels et culturels sur lesquels s'appuyer. Pour cela, ayons une politique de mise en valeur, de développement et de protection de nos grands sites patrimoniaux, dans des projets de territoire, ce qui renforcera l'image et l'attractivité de la Lorraine. Privilégions, notamment dans le massif vosgien et conformément au schéma interrégional adopté en 2007, le développement d'un tourisme de qualité, durant les quatre saisons, diversifié et respectueux de l'environnement.



LA MOBILITÉ

pour vivre dans un espace partagé

C'est pour nous un plaisir de pouvoir bouger et repousser les limites de notre espace vital !

Mais souvent, malheureusement, le fonctionnement de notre société nous impose ce besoin de mobilité, toujours plus grand, plus long et plus cher !

D'importants efforts ont été entrepris par le conseil régional de Lorraine, notamment avec le développement de l'offre des « trains express régionaux » (TER).

Pour aller plus loin, nous devons repenser notre façon d'organiser nos modes de déplacement.



Éliane Romani, maire adjointe de Thionville, déléguée à l'urbanisme, à la mobilité, aux transports, à l'environnement et au développement durable, aux relations avec les associations environnementales.

Tou(te)s les Lorrain(e)s doivent disposer d'une solution de transport proche, régulière, disponible, accessible, sûre, confortable, économique et écologique. Il faut répondre aux besoins de mobilité tout en limitant notre impact sur l'environnement. Aller travailler, rencontrer sa famille et ses amis, visiter la région, produire des biens, transporter des marchandises... avec tou(te)s, il faut ouvrir un grand débat prenant en compte l'ensemble de nos besoins, sur les modes et la gratuité de l'accès des transports en commun, sur les infrastructures à créer ou à renforcer, sur l'organisation de notre espace de vie, sur le télé-travail... Pour y parvenir, il faut mener une politique cohérente des transports, favorisant l'intermodalité (pouvoir passer d'un mode à un autre) à l'échelle de la Lorraine, dans ses territoires, en relation avec les régions et les pays voisins.

PROPOSITIONS

Repenser notre rapport au transport au quotidien

Notre société impose une mobilité toujours plus forte. Notre politique de transport doit tenir compte des contraintes environnementales générées, en limitant les déplacements routiers forts émetteurs de CO₂. La façon d'y parvenir : **développer l'intermodalité**, l'utilisation de plusieurs moyens de transport au cours d'un même déplacement. Le panel de transports à disposition est large :



train, bus, vélo, voiture et marche. La Région doit être largement contributrice au développement de l'intermodalité, comme financeur et médiateur local. En ce sens, **Europe Écologie propose de faire de la Région le chef de file de tous les transports**, en coordonnant les 17 « autorités organisatrices de transports » de Lorraine. En effet, la Région doit impérativement veiller à la cohérence des transports publics et à leur complémentarité, tous modes de transports confondus (du TER au vélo). Les documents de planification (SCOT, PDU) doivent intégrer cette complémentarité.



Europe Écologie souhaite également, dans une démarche citoyenne participative, initier deux débats majeurs sur la pertinence de tram-trains dans les agglomérations de Nancy, de Metz et de Thionville, ainsi que sur la mobilité des Lorrain(e)s et transfrontaliers (prix, temps, sécurité, confort...). Dans l'attente d'une nouvelle infrastructure ferrée dans la région transfrontalière, Europe Écologie propose de développer un service de bus cadencés. En zone urbaine, il est temps de **promouvoir les déplacements doux** tels

que le vélo ainsi que le co-voiturage dynamique et l'auto-partage. Europe Écologie soutiendra la construction de garages à vélos à proximité des gares (principalement pour les utilisateurs de TER), et se fixe des objectifs ambitieux pour le financement des voiries cyclistes : 50 km de véloroutes/an sur 2011-2014, avec une participation de la Région à hauteur de 1,5 M €/an.

Rendre le transport collectif accessible



La multiplicité des moyens de locomotion nécessite de les coordonner pour les rendre accessibles aux Lorrain(e)s (sans oublier les Lorrain(e)s éloigné(e)s des réseaux TER). Europe Écologie propose de monter **un portail internet régional, véritable plate-forme de la mobilité** regroupant l'ensemble des offres bus, tram, train... Depuis cet accès, à partir de l'indication d'un itinéraire, l'ensemble des modes de transport disponibles sera proposé (mention du prix et des horaires). Ce service sera complété par une plate-forme d'assistance téléphonique pour les usagers sans accès internet.

La Région devra assurer une médiation auprès des organismes du secteur afin d'adapter les offres aux nouveaux besoins, tels que la nécessité d'une billettique commune, d'offres tarifaires combinées, de cadencements accrus et de disponibilités de trains en soirée. Concernant la tarification, Europe Écologie propose de rendre la grille tarifaire TER plus simple et plus lisible, et de créer des tarifs incitatifs pour les groupes et attractifs vers les régions voisines.



PROPOSITIONS

Adapter nos infrastructures aux nouveaux comportements

■ Europe Écologie s'engage à rouvrir la ligne ferroviaire Laveline/Gérardmer et à soutenir la liaison Verdun-Reims. En outre, **un état des lieux des infrastructures ferroviaires régionales existantes, anciennes et potentielles** sera mené. Ce bilan permettra d'établir une stratégie de développement axée sur un maillage fin des territoires, sur la mise en cohérence des politiques de transports inter-régionales et européennes, et sur la dimension durable (couloir biodiversité, fibre optique, véloroutes).

■ Le TGV étant inaccessible pour la plupart des Lorrain(e)s, nous proposons la réouverture de

trains Corail à partir de lignes existantes (par exemple sur les liaisons Strasbourg-Nancy/Metz-Paris, desservant toutes les gares intermédiaires).

■ L'intermodalité nécessitera la création de gares multimodales rail/route (Verdun, Bar-le-Duc, Heillecourt/Vandœuvre) permettant l'accès aux transports collectifs ; elles seront pensées comme des lieux de vie (commerces, bureaux, points Information).

■ En plus de la réouverture de lignes, Europe Écologie souhaite créer de nouvelles dessertes (Maxéville, bases de loisirs) et expérimenter, sur certains trajets, les arrêts à la demande (sur la ligne Nancy-Mirecourt-Culmont-Chalindrey) afin de réduire le temps de

parcours, et de gagner en confort et en coût pour la collectivité.

■ Europe Écologie soutient **la construction rapide de la gare de Vandières**, véritable nœud d'interconnexion pour la région Lorraine.

■ Europe Écologie soutiendra la création d' **un réseau express régional (RER) dans les aires urbaines de Metz et Nancy**.

■ Sur le volet routier, Europe Écologie confirme son hostilité à de nouvelles infrastructures routières et s'oppose à leur financement par le conseil régional (A32, barreau Toul-Dieulouard, contournement sud de Nancy...).

de cette filière sera également positif puisque de nouveaux débouchés sont attendus (formation, installation de bateliers).

La création de plateformes multimodales (transport combiné train-camion-bateau) et la modernisation des ports seront indispensables à la fluidité du transport. Europe Écologie exigera, sous la responsabilité du conseil régional, une étude comparative approfondie entre la voie d'eau à grand gabarit (canal Saône/Moselle) et une nouvelle ligne ferroviaire fret Nord/Sud. Cette étude est un préalable avant tout débat public sur le dossier Saône/Moselle.

Soutenir la filière du fret ferroviaire et fluvial

La sobriété énergétique du fret ferroviaire et fluvial par rapport au transport routier de marchandises incite Europe Écologie à soutenir cette filière (projet « Europort Lorraine » Thionville-Illange-Metz-Frouard). **Une instance de coordination régionale du transport de marchandises** sera créée. Le volet social

Stopper l'hémorragie sur l'aéroport régional Metz-Nancy-Lorraine

Compte tenu du déficit chronique très important de cet aéroport, compensé par des subventions du conseil régional (2 M€ en 2009), Europe Écologie souhaite, dès 2010, lancer un audit complet et transparent sur le devenir de cette infrastructure.



Oscar Scroccaro, agent SNCF retraité, conseiller municipal de Mexy.

La région devra favoriser les échanges entre train, voies navigables et routes. Pour inciter l'adhésion à cette démarche, Europe Écologie souhaite orienter les aides versées aux entreprises utilisant le fret ferroviaire ou fluvial.



TOUT AU LONG DE LA VIE

au service de l'épanouissement social

Mettre en œuvre la « formation tout au long de la vie » afin que, pour personne, rien ne soit définitivement joué. Que chacun, chacune, puisse se voir reconnu(e) pour ce qu'il sait faire et se former pour ce qu'il veut faire. L'éducation et la formation sont des piliers indispensables pour construire une société solidaire, équitable, sobre et responsable. La formation initiale et continue constitue un secteur majeur des engagements budgétaires de la Région (plus d'un tiers), c'est un vecteur stratégique pour la transformation écologique de l'économie.



OBJECTIFS

Josiane Madelaine, enseignante retraitée, conseillère régionale.

L'éducation et la formation sont au cœur des préoccupations régionales. Le concept de « formation tout au long de la vie », aujourd'hui intégré par tous les acteurs, est un droit reconnu pour les jeunes et les adultes soucieux de devenir des citoyens en capacité de construire ensemble du « bien commun ». Un énorme chantier s'ouvre devant nous : adapter rapidement la formation professionnelle initiale et continue aux mutations technologiques nécessaires à la conversion écologique de l'économie. Nous devons veiller à proposer une offre de formation équilibrée sur l'ensemble du territoire régional. Nous avons à construire un véritable service public régional de la formation tout au long de la vie. Les parcours professionnels linéaires sont de plus en plus rares. Nous devons assurer à tous les Lorrain(e)s l'égalité d'accès à la formation, la sécurisation et la continuité de leurs parcours.



Pour faire aboutir la conversion écologique de l'économie, créer ou transformer de nombreux emplois en matière d'éco-production et d'éco-construction, la Région doit jouer pleinement son rôle d'ensemblier de la formation professionnelle. De nombreuses filières professionnelles ont identifié les perspectives d'emplois et les besoins en formation pour y répondre (bâtiment, productique et maintenance mécanique, agriculture et forêt...).

La nature des enjeux exige la refonte des filières et des contenus de formation. Ce débat est entre les mains des nombreux acteurs de la formation (État, Région, branches professionnelles, chambres consulaires, partenaires sociaux). Il y a urgence ! Cette politique intelligente et ambitieuse s'accompagne, en amont, de la formation des formateurs.



Afin de faciliter l'information des usagers,

souvent désorientés par la multiplicité des acteurs et des guichets, nous proposons une collaboration plus étroite entre Éducation nationale, Pôle Emploi et Région afin de **construire un outil d'orientation bien signalé et simple d'accès**; nous mettrons en place **un réseau de conseil en évolution professionnelle des salariés**. La localisation des centres de formation initiale et continue ne doit pas constituer un obstacle lors du choix du cursus. Développer la mobilité des Lorrain(e)s en formation par une meilleure information sur les transports collectifs et l'attractivité des tarifs, par l'incitation au co-voiturage, par une offre étendue de transports ciblés et par l'optimisation des possibilités d'hébergement.



Les propositions d'Europe Écologie visent à réduire l'empreinte écologique de la Région par une approche transversale.

Concernant le patrimoine bâti des établissements de formation, nous devons viser l'exemplarité. Nous préconisons de faire précéder les travaux de rénovation par un diagnostic d'efficacité énergétique des bâtiments.

Nous avons l'ambition d'étendre l'élaboration de l'Agenda 21 en cours à tous les lycées et CFA lorrains.

Dans le même esprit, nous développerons les repas bio dans les cantines, l'achat de produits alimentaires issus de l'agriculture locale respectueuse de l'environnement ou du commerce équitable. Cela passe par un dialogue avec les responsables concernés et les centrales d'achat. Il en va de même pour tous les achats de fournitures scolaires, sanitaires et d'équipement des locaux qui devront répondre à un cahier des charges préconisant des éco-produits.

Feu vert pour l'université, la recherche et l'innovation

La création de l'université de Lorraine et les fonds obtenus dans le cadre de l'opération Campus doivent permettre d'engager un ambitieux projet de type « fac verte » : ne plus aider la construction de nouveaux locaux (sauf pour le logement étudiant) mais financer l'éco-rénovation des bâtiments actuels, promouvoir les énergies renouvelables, créer des plans de déplacements, des AMAP sur les campus, du bio dans les restaurants universitaires...

Le conseil régional encouragera en priorité la recherche et l'innovation dans les nouveaux matériaux, le recyclage, l'énergie, les transports... (Objectif : 5 « projets énergie/recherche » en Lorraine d'ici 2015.) Il favorisera les synergies entre la recherche développement (innovation, relocalisation), la formation à des métiers « écolos » d'avenir et les filières économiques. Il créera un fonds de capital-risque destiné à soutenir les projets innovants (recherche, dépôt de brevets...) contre un engagement de développer les activités en Lorraine. Il s'agit d'encourager l'émergence de filières technologiques et industrielles sur des éco-produits.

Par ailleurs, la Région soutiendra les projets de recherche d'intérêt sociétal.

Un comité régional d'éthique scientifique sera installé pour éclairer la politique du conseil régional dans le domaine de la recherche et de l'innovation.



RESPONSABILITÉS ET SOLIDARITÉS,

maintenant et pour les générations futures

La nature est une richesse inestimable pourvu qu'on sache la ménager. Aujourd'hui, la biodiversité est en danger ! On parle de la sixième grande crise d'extinction des espèces terrestres. La formidable diversité écologique régionale impose de reconsidérer la valeur accordée à cette richesse commune de tou(te)s les Lorrain(e)s. La faune, la flore mais aussi l'eau, l'air et les sols méritent toute notre attention. Protéger la nature exceptionnelle, ménager les ressources naturelles et surtout préserver la diversité de la nature ordinaire sont les challenges à relever. Le but est commun : intégrer l'impératif de la nature dans chacune des politiques régionales. Il faut repenser nos rapports à l'environnement pour valoriser les ressources naturelles et préserver la diversité écologique régionale.



OBJECTIFS

Alain Salvi, président du Conservatoire des sites lorrains. Année mondiale pour la biodiversité, 2010 est le moment de s'engager vers une Lorraine verte et équilibrée. La priorité est de concrétiser la « trame verte et bleue » approuvée par la Région en novembre 2009, sur l'ensemble de l'espace régional. Reconnaisant l'importance de la nature ordinaire, cette initiative est gage d'une bonne adaptation aux changements climatiques. Préserver la qualité de la diversité des ressources naturelles régionales est essentiel. Il s'agit d'éviter les comportements prédateurs et d'assumer la responsabilité de satisfaire les besoins du présent tout en étant solidaire des générations futures. La lutte contre toutes les formes de pollution des eaux, des sols et de l'air devra être une priorité quotidienne. Des centaines d'espèces végétales ou animales menacées ainsi que de nombreux habitats remarquables (zones humides, pelouses sèches...) sont présents sur le territoire lorrain : les étudier, les valoriser et les protéger relèvent de l'intérêt général.

”

PROPOSITIONS



Mettre en œuvre « la trame verte et bleue ». Décrite lors du Grenelle de l'environnement, cette démarche vise à une « défragmentation écologique du territoire » pour **créer des connexions entre les écosystèmes.** Les trames vertes et bleues identifiées et renforcées permettront d'augmenter les échanges entre les unités écologiques. Nous pourrions ainsi valoriser et préserver efficacement les corridors de vie indispensables au déplacement des espèces animales et végétales. La restauration de cette continuité entre les milieux s'accompagnera d'actions en faveur de **la préservation et du maintien de nos paysages** et d'une contractualisation avec tous les territoires de Lorraine. **Des appels à projet** seront initiés en direction des associations et des collectivités qui prendront des initiatives fortes en faveur de la biodiversité.

Renforcer la protection des sites naturels emblématiques. Aujourd'hui, la Lorraine compte 4 réserves naturelles régionales. Nous nous engageons d'ici 2014 à ce que notre région possède 15 réserves naturelles de ce type. Leur création sera conditionnée à leur richesse biologique, leur répartition sur l'ensemble de l'espace régional et leur intérêt pour la recherche scientifique.



Former à l'environnement. Parce que l'on ne protège et respecte que ce que l'on connaît, nous encouragerons la sensibilisation et la vulgarisation scientifique. Nous prenons le parti de soutenir les actions en direction des scolaires et les initiatives associatives ou collectives en faveur de l'environnement. **Protéger l'environnement est une démarche collective et partagée.** Pour cela nous faciliterons la **mise en réseau de**

tous les usagers de la nature pour faciliter leur formation en écologie et les aider à partager leurs expériences.

Veiller au maintien de la ressource en eau. Garantir en quantité une eau de qualité à chaque Lorrain(e) selon ses besoins sera pour nous une priorité. Que ce soit pour l'agriculture, l'alimentation, la santé, le tourisme, l'énergie, l'industrie... **la ressource en eau doit être partagée et gérée de façon rationnelle.** À ce titre, la Région devra assumer ses responsabilités et nous nous engageons à mettre en œuvre **un plan régional de retour au bon état des masses d'eau** pour 2015, conformément à la directive cadre sur l'eau. Nous veillerons particulièrement à la surveillance et à la préservation des nappes souterraines d'eau potable.

S'impliquer dans la rédaction des documents de planification et de gestion. Le but est d'inscrire la protection de la biodiversité dans chaque politique de développement territorial. La Région aura un rôle de médiateur et de coordinateur pour harmoniser la rédaction des documents d'aménagement de l'espace. La nature n'a pas de frontière et c'est pour mieux la protéger que nous ferons de la Région un acteur majeur d'assistance et de mise en cohérence des actions locales.

Enrayer l'érosion de la biodiversité.



Nous soutiendrons à l'échelle régionale les initiatives de prévention et de lutte contre les espèces invasives et toutes les formes de pollutions des sols, de l'eau et de l'air, mettant en danger la biodiversité et les ressources naturelles.



Vers un futur 100 % plus sobre, efficace et renouvelable

La lutte contre le changement climatique impose une transition écologique des modes de vie. Comment réussir cette mutation vers une société du « mieux-être » ? Nous prôtons une sobriété et une efficacité énergétiques dans tous les domaines (de l'habitat au transport). Nous voulons favoriser l'intégration des énergies renouvelables et programmer la sortie du nucléaire en commençant par engager une réflexion sur la gestion des déchets. Nous voulons être acteurs dans le développement des nouveaux secteurs générés dans chaque bassin d'emploi.



OBJECTIFS

Cyrille Perrot, maire adjoint de Villers-lès-Nancy, délégué au développement durable, à l'environnement et au cadre de vie.

Ce dernier siècle, la croissance exponentielle de nos sociétés nous a fait oublier les limites de notre environnement. Face à la crise énergétique, les marges de progrès sont considérables. Gagnons en sobriété et en efficacité : évitons les gaspillages, repensons nos modes de transport, encourageons la consommation de produits locaux, concentrons nos efforts sur l'isolation de nos logements. Permettons aux énergies renouvelables d'accéder largement à notre paysage énergétique, prévoyons une sortie raisonnée du nucléaire. Assurons la transition écologique de notre économie en accompagnant l'innovation technologique, source de création d'emplois. Les défis sont nombreux, chacun peut y contribuer : engageons la Région lorraine et soutenons cette démarche citoyenne !

Contribuer au développement de l'éco-rénovation pour améliorer l'efficacité énergétique.

La première étape consiste en l'établissement du bilan énergétique de l'ensemble du bâti régional. Cet outil permettra de planifier et de lancer un vaste programme d'éco-rénovation en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la filière (bailleurs sociaux, entreprises, collectivités, associations...). L'énergie qui coûte le moins cher est celle que l'on ne consomme pas ! Ce bilan veillera à ce que soient utilisés en priorité les matériaux produits localement, développant ainsi l'économie régionale. Sur la manière, Europe Écologie propose l'application d'une politique d'appels à projet, ainsi que la constitution de « contrats cadres » à destination des collectivités.



Aider le financement des projets d'éco-rénovation.

L'objectif d'Europe Écologie est d'augmenter l'enveloppe budgétaire régionale au secteur de l'éco-rénovation, notamment en orientant vers ce domaine les fonds européens et une partie des fonds destinés à la recherche. Europe Écologie propose également le lancement d'un emprunt régional destiné à l'éco-rénovation auprès des Lorrain(e)s. Pour les particuliers souhaitant s'inscrire dans cette démarche, nous proposons d'augmenter le plafond des prêts à taux zéro

de 15000 à 30000 €. Nous conditionnerons l'attribution de ces aides à l'efficacité des projets et à leur dimension sociale, en appliquant des critères tels que le niveau de revenu des demandeurs, la qualité de la rénovation, le respect du patrimoine architectural ainsi que le caractère collectif de la démarche.

Créer un réseau des acteurs de l'éco-construction.



Le soutien de l'éco-construction passe par la création d'une filière regroupant l'ensemble des professionnels du secteur. La première étape de ce processus est le recensement de tous les contributeurs du secteur, tant les entreprises que les formations existantes. Ensuite, la mise en relation de ces acteurs sera structurée sous la forme d'un « contrat d'objectifs partagés » qui regroupera les organismes de formation, les centres de recherche et développement, les entreprises participant à l'éco-construction, les cabinets d'expertise et de conseil. Europe Écologie propose également la création d'un « guichet unique de l'éco-habitat », organisme permettant de coordonner les réseaux d'information et de conseil sur l'ensemble des bassins de vie de la région. Cet organisme aura pour mission de simplifier les démarches et les formalités des particuliers désireux d'entreprendre.



PROPOSITIONS

La Région soutiendra les projets d'habitat groupé écologique et solidaire (auto-promotion immobilière).

Soutenir la croissance des énergies renouvelables. L'enjeu est de **généraliser l'implantation des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire lorrain**. Nous développerons l'énergie éolienne, le solaire thermique (en relation avec l'éco-rénovation), le photovoltaïque, la géothermie et les chaufferies bois collectives, en lien avec les ressources locales disponibles. Pour une politique cohérente, à l'horizon 2015, des objectifs chiffrés sont indispensables: implantation de 700 éoliennes, de 10 centrales photovoltaïques, de 50 unités de méthanisation, de 100 chaufferies bois collec-

tives moyennes, de 30 plateformes territoriales d'approvisionnement bois. Ce projet ambitieux mobilisera un investissement total d'un milliard d'euros jusqu'en 2015, injecté majoritairement dans l'économie locale et permettant la création de 4000 emplois. Les projets retenus devront répondre à des critères de performances énergétiques et respecter le patrimoine naturel existant. La question du photovoltaïque sera étudiée de manière spécifique dans le cadre d'un « **schéma régional de développement des centrales solaires photovoltaïques** » valorisant les espaces improductifs (toitures de bâtiments existants, bords de routes, friches militaires et industrielles...).



OBJECTIFS



Véronique Galmiche, architecte et écologiste.

L'efficacité énergétique de notre habitat est un des axes majeurs d'amélioration de notre consommation en énergie. Au niveau régional, les leviers de réponse à cet enjeu sont importants. Il faut lancer et réaliser un grand programme de rénovation, laquelle ne doit pas être qu'énergétique, en utilisant des matériaux sains produits localement.



Ouvrir le débat sur des déchets nucléaires, s'opposer au projet de Bure et programmer la sortie du nucléaire.

Le projet de Bure (site meusien destiné à la recherche et à l'enfouissement des déchets nucléaires de longue durée) a été décidé sans concertation. Europe Écologie provoquera le débat public en organisant **des états généraux sur le nucléaire**, puis **un référendum**, aujourd'hui demandé par 45000 Meusiens et Haut-Marnais. Nous souhaitons également que la motion prise en 2009 par le conseil régional contre la gestion des déchets à faible activité et à vie longue (FAVL) soit reconduite. Au-delà de l'épineuse question de la gestion des déchets nucléaires, Europe Écologie propose de lancer une étude sur l'énergie (état des lieux et prospective), sur le même modèle que l'expérience « Virage Énergie » menée dans le Nord-Pas-de-Calais: il s'agit, à terme,

de diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre, sans renouveler les réacteurs nucléaires de Cattenom.

Engager une démarche éco-citoyenne participative prônant la sobriété énergétique.

Europe Écologie propose de faire vivre le « plan climat régional », en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et avec le concours des citoyen(ne)s. La Région lorraine encouragera **une démarche citoyenne sur l'énergie** et suscitera la prise d'initiatives. L'objectif est de sensibiliser les Lorrain(e)s sur la nécessité d'adopter des comportements sobres en énergie: il s'agit de repenser nos habitudes de transports, la gestion de nos déchets, nos modes de consommation.



QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?

Le conseil régional mettra en œuvre le « **plan régional d'élimination des déchets dangereux** » (PREDD). Il soutiendra la structuration des filières émergentes de revalorisation et de recyclage des déchets (mise en réseau des opérateurs, échange de bonnes pratiques...). Ce projet s'appuiera sur **un observatoire des déchets dangereux** (site d'information destiné aux industriels ou aux particuliers).

Enfin, l'accent sera mis sur la formation professionnelle des métiers du recyclage.



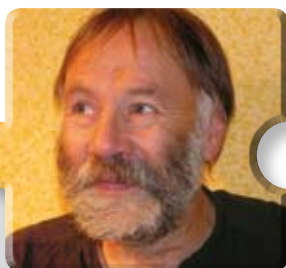


UNE AGRICULTURE RÉGIONALE

pour une alimentation saine et des territoires équilibrés

Les espaces agricoles et forestiers structurent nos paysages et notre économie. Que ce soit pour l'alimentation, l'énergie, l'accès à une eau de qualité ou la consolidation et la création d'emplois, nous en sommes dépendants. Il est urgent de reconnaître le rôle central que joue l'agriculture dans notre quotidien. En développant les filières courtes, en privilégiant l'agriculture biologique et en refusant les OGM, Europe Écologie ambitionne de redonner au monde agricole son indépendance.

Il est urgent de garantir à l'ensemble des Lorrain(e)s une alimentation saine, équilibrée, un cadre de vie de qualité et un secteur agricole pourvoyeur d'emplois utiles, valorisants et non délocalisables. Notre agriculture a besoin de perspectives et d'enthousiasme ; il nous revient à tou(te)s d'accompagner et d'aider les agriculteurs à produire mieux pour tou(te)s. Une agriculture lorraine qui prenne en compte les besoins des Lorrain(e)s.



OBJECTIFS

Fabrice Lecerf, agriculteur bio à Bonzée, président du Groupement des agribiologistes (GAB) de la Meuse.
Notre agriculture a besoin de s'inscrire dans une logique de souveraineté alimentaire où la qualité rejoint la quantité. Europe Écologie Lorraine est déterminée à développer sur l'ensemble de l'espace régional une agriculture soutenable, responsable et solidaire. La priorité sera de protéger les terres devant une urbanisation grandissante et de développer les filières courtes. L'objectif est de permettre à chaque Lorrain(e) d'accéder à des produits locaux de saison issus de l'agriculture biologique. Nous refusons le recours aux OGM et prônons un retour à des pratiques culturelles plus proches des cycles naturels. L'accent sera mis sur la formation, la recherche scientifique et l'échange d'expériences. Les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et énergétiques sont grandissants. Partager l'espace agricole et forestier en fonction des besoins et de la disponibilité des ressources relève de l'intérêt général. Pour une agriculture durable, respectueuse de la santé, de l'environnement et du bien-être animal, une transition écologique est indispensable.

PROPOSITIONS

Aider les agriculteurs à vivre de leur production

Nous sommes déterminés à changer la perception du monde agricole. Il est urgent de reconnaître le rôle indispensable des paysans dans la protection et la production des biens essentiels que sont l'eau, la nourriture, l'énergie, le cadre de vie et le marché de l'emploi. La diversité du monde agricole lorrain se doit d'être soutenue. Dans cette optique nous renforcerons les aides accordées au maintien des petites exploitations et à l'agriculture de montagne. Nous demandons instamment la gestion en direct, par le conseil régional, des subventions agricoles européennes. Pour cela, deux outils sont indispensables : la création d'un « conseil régional agricole » (instance de dialogue regroupant les agriculteurs, les collectivités territoriales, les associations de consommateurs, les entreprises agro-alimentaires et de l'agro-tourisme...) et d'une « agence régionale pour la mutation de l'agriculture ».



Faciliter l'accès à la terre pour l'agriculture biologique et soutenir les installations

Nous promovons une agriculture paysanne, attractive et diversifiée. Pour cela nous proposons de créer un bonus pour toutes les installations en agriculture biologique. L'aide à la conversion en agriculture bio sera soutenue ainsi que la généralisation de sa pratique dans les lycées agricoles. En 2015, 20 % de l'espace agricole régional devra être converti à l'agriculture biologique. La politique foncière régionale sera orientée en faveur de l'agriculture au moyen de l'Établissement public foncier régional. Il s'agit d'aider à l'installation de nouvelles exploitations et de renforcer dans les contrats territoriaux les mesures de protection foncière. Les partenariats par convention

avec la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et les collectivités territoriales seront multipliés. Nous serons particulièrement vigilants à protéger l'espace agricole péri-urbain et donnerons la priorité de l'accès aux terres à l'installation de jeunes agriculteurs.



Développer les circuits courts et une alimentation de qualité

Re-localiser les productions, c'est d'abord favoriser le développement des filières courtes et promouvoir des produits lorrains de saison. Un soutien sera apporté aux ateliers locaux de transformation et à la commercialisation en direct. Il est indispensable que le monde agricole retrouve son indépendance (autonomie protéinique dans les élevages, choix des semences...). Développer les filières courtes, c'est aussi prendre en compte la dimension sociale en achetant des produits au prix juste et en créant des liens directs entre le producteur et le consommateur. Consommer local est gage d'une alimentation saine, équilibrée et variée.



Nous garantirons à chaque Lorrain(e) l'accès à des produits de qualité. Pour cela nous refusons les produits OGM et favoriserons les produits locaux de saison issus de l'agriculture biologique. Leur utilisation devra être généralisée dans les lycées et encouragée dans la restauration collective. Le soutien aux industries agroalimentaires sera conditionné au respect de nos valeurs. L'agriculture est garante du patrimoine régional. Nous encouragerons l'évolution des pratiques agricoles vers un recours accru à des cultures et des élevages locaux. La reconnaissance de la qualité des produits locaux passera par la mise en place d'un « plan régional de développement de l'agriculture ».

PROPOSITIONS

Reconquérir la qualité des milieux
L'adaptation au changement climatique, le maintien de la qualité de l'eau ou encore la défense de la biodiversité sont autant de responsabilités que supporte le monde agricole. La Région a le devoir d'aider et de soutenir l'agriculture dans ses actions en faveur de l'intérêt général.
Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre nous proposons d'accompagner les agriculteurs à faire évoluer leur pratique en finançant un programme de

recherche expérimental et en instaurant une progressivité des aides selon l'impact environnemental de l'exploitation.
Dans le souci de protéger la biodiversité, nous renforcerons la surveillance pour le maintien des pollinisateurs tels que les abeilles. Diminuer les intrants et favoriser l'élevage sur paille sera la priorité pour reconquérir la qualité de l'eau. La politique de restauration des haies et des berges des cours d'eau sera renforcée.



OBJECTIFS

Jorge Bocanegra maire adjoint de Toul, délégué aux déplacements, au développement durable et à l'écologie urbaine - Technicien forestier.



La forêt est une ressource naturelle qu'il faut ménager ! Contrairement à l'agriculture, qui fut inventée par l'Homme voici 10 000 ans, la forêt a précédé celui-ci sur Terre. À ce titre, elle occupe une place essentielle dans notre environnement. La forêt occupe 1/3 du territoire régional, fait vivre directement plus de 27 000 Lorrain(e)s et abrite de nombreux habitats naturels et espèces. C'est aussi un inestimable réservoir de qualité pour nos eaux superficielles et souterraines. La politique forestière que nous entendons mener doit tenir compte des nouvelles exigences sociales et environnementales tout en apportant plus de richesses économiques et de valeur ajoutée. C'est pourquoi nous proposons d'encourager une gestion forestière dynamique au plus près des besoins des territoires en soutenant activement la filière bois, qu'il s'agisse des industries d'ameublement, des scieries modernisées et des besoins en bois énergie. Il faudra prendre en compte l'état de la ressource actuelle puisque nous sommes toujours dans la phase de reconstitution des forêts suite à la tempête de 1999. Nous privilégierons les produits bois lorrains et les entreprises locales dans les marchés publics régionaux. Un plan d'investissements ambitieux en faveur des petites et moyennes scieries sera engagé. Sur le bois énergie, nous sommes opposés aux grandes unités de biomasse, qui concurrencent toutes les filières et entraînent une augmentation considérable du prix du bois de feu des particuliers. Nous soutiendrons enfin la création, en Lorraine, de grandes réserves biologiques forestières.

Citoyenneté, solidarité, équité

« Aucun problème ne peut être résolu sans changer l'état d'esprit qui l'a engendré » (Albert Einstein).
Pour protéger la planète et les hommes, il faut changer : inventer une autre régulation économique et transformer nos façons de produire, de travailler, de consommer... de vivre.
Pour changer notre modèle de développement, il faut protéger : les citoyen(ne)s ne s'engageront dans cette réorientation profonde que s'ils ont l'assurance que cette mutation apporte un mieux-être.
Les droits fondamentaux, sociaux et environnementaux doivent être garantis à tou(te)s.

OBJECTIFS

Patricia Cartigny, membre du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN).
Les droits économiques, sociaux et culturels font partie intégrante des droits humains. Face à l'urgence environnementale, économique et sociale, nous devons nous mobiliser contre les inégalités, la pauvreté, l'exclusion et les discriminations, et contre la précarité énergétique, pour une justice sociale à tous les âges de la vie ; nous devons répondre aux inquiétudes légitimes et au sentiment d'insécurité, renforcer la solidarité et la coopération entre les générations, mener une politique régionale axée sur la prévention et la non-violence, remettre la solidarité et le vivre-ensemble au cœur du lien social, renforcer les politiques de concertation et d'accès aux droits.
Nous voulons une région ouverte qui accueille, respecte et développe des droits égaux pour tou(te)s. Nous voulons développer une nouvelle forme de démocratie de proximité, équitable et solidaire.





PROPOSITIONS



Mieux produire, mieux consommer, mieux travailler, pour vivre mieux

À l'heure de la société de l'information, nous voulons que les changements majeurs dans les systèmes de production et de consommation soient pensés et mis à profit pour accroître le partage et l'équité entre les individus.

Nos réponses à la crise socio-économique sont qualitatives, pas quantitatives :

- soutenir les structures inscrites dans une **logique d'économie sociale et solidaire** et conditionner les aides du conseil régional à des critères sociaux et environnementaux ;

- créer un « **office régional de l'éco-consommation** », en relation étroite avec les associations de consommateurs, pour sensibiliser et protéger les consommateurs (notamment les personnes âgées), proposer des formations, procéder à des alertes ;

- **structurer les services à la personne** : par des dispositifs du type « plateforme régionale » et « maisons territoriales » des services d'aide à domicile ;

- acquérir des espaces fonciers périurbains pour y développer des productions alimentaires biologiques à destination de la restauration collective, des familles pauvres...



Le logement, la priorité des priorités!

Le logement est indispensable à la construction d'un projet de vie et à l'équilibre de chacun. Nous voulons des logements pour tou(te)s et nous favoriserons un habitat écologique,

diversifié et participatif :

- **aider les ménages les plus modestes à faire des économies d'énergie** : en accélérant la rénovation thermique des logements anciens des offices d'HLM et des bailleurs sociaux en général. Objectif : 10 000 logements rénovés d'ici à 2015 ;

- subventionner les initiatives collectives de mutualisation de diagnostics et de travaux d'isolation thermique dans les logements anciens ;

- généraliser les aides au diagnostic thermique ;

- fédérer les dispositifs d'éco-construction et d'éco-rénovation existants ;

- **créer un fonds de garantie** doté de 30 M€, réservé aux ménages les plus modestes pour leur permettre d'accéder plus facilement au « prêt climat à taux zéro Lorraine ». Objectif : 20 000 maisons isolées d'ici à 2015.

Avantage pour les ménages : récupérer du pouvoir d'achat sur les factures d'énergie (50 % au minimum).

Les mêmes droits pour tou(te)s, maintenant !

L'éradication de la pauvreté n'est pas une question de charité, mais de justice. « *L'idéal de l'être humain libre, libéré de la crainte et de la misère ne peut-être réalisé que si les conditions permettant à chacun de jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels aussi bien que de ses droits civiques et politiques, sont créées* » (§ 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme).

Avec les autres régions, la Lorraine devra interpeller l'État pour **demande la ratification du protocole additionnel au PIDESC (Pacte international pour les droits économiques, sociaux et culturels)**

adopté par l'ONU, le 10 décembre 2008. Ce protocole contraint les états signataires à engager tous les moyens dont ils disposent et à mettre en place des stratégies de mise en œuvre : c'est-à-dire les structures administratives et le budget nécessaires, les programmes et plans de mise en œuvre avec un calendrier précis, avec la participation de la société civile. Aujourd'hui, 31 pays l'ont déjà ratifié.

La Région soutiendra les associations luttant contre la pauvreté et les exclusions en finançant leur fonctionnement.



Ensemble, mobilisons-nous contre les discriminations !

Europe Écologie s'engage à :

- adopter l'Agenda 22 du handicap ;
- renforcer les actions de prévention, d'accès aux droits, d'accès aux soins pour les personnes les plus démunies (SDF, sans papiers, gens du voyage, jeune public, victimes de violences privées, prostituées...) ;

- soutenir et initier des actions de sensibilisation et de pédagogie contre les discriminations et pour le respect des différences à destination des publics scolaires ou en apprentissage. **Le conseil régional sera particulièrement vigilant aux questions de discriminations croisées et devra inclure les questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans ses actions de lutte contre le racisme et les discriminations subies par les personnes en situations de handicap.**

La Lorraine doit être une terre d'accueil respectueuse de l'environnement et des personnes

Avec les autres collectivités territoriales, les associations, les réseaux...

- nous veillerons aux conditions d'accueil et au respect des droits des migrants, sans papiers et demandeurs d'asile ;

- nous participerons à la recherche, au financement et à un aménagement éco-compatible, de terrains et autres structures d'accueil pour les gens du voyage ;

- nous lancerons des mobilisations citoyennes à l'occasion des Journées internationales pour la paix (21 septembre), pour la non-violence (2 octobre) en organisant des salons, forums, tables rondes, débats, manifestations culturelles... conformément aux recommandations de l'ONU ;

- nous aiderons à la formation de volontaires candidats à des missions d'interposition, d'observation, d'information, de médiation, de coopération ;

- nous favoriserons les parrainages, jumelages...



LES RICHESSES LOCALES

au service de l'unité et du rayonnement de la Lorraine

Notre vision de l'écologie suppose la mise en cohérence des politiques publiques sur le territoire, aux trois échelles : régionale, européenne et internationale.

Le bassin de vie est l'unité de base pertinente de l'aménagement pour concevoir un développement harmonieux

et solidaire entre nos territoires, pour les rendre plus autonomes.

Il faut développer les collaborations interrégionales dans un esprit de développement solidaire et soutenable.



OBJECTIFS



Christine L'Heureux, chargée de mission insertion, présidente du Conseil de développement du Pays de la Déodat.

L'équité territoriale est une priorité. Les grands pôles urbains remplissent un rôle évident, nécessaire et indispensable dans l'espace régional. Mais il faut veiller à sortir des logiques de ségrégation, de concentration des précarités ici et des richesses là, pour établir un équilibre entre les territoires. Le potentiel humain de nos territoires est trop souvent négligé, gaspillé, épuisé, par un modèle de développement qui préfère la concentration et la concurrence à la répartition et à la cohérence. Il s'agit de permettre à chacun(e), au plus près de chez lui, d'accéder aux transports, à la formation, à l'énergie, à l'alimentation, à la communication, aux services... Il faut cultiver les liens humains, culturels, universitaires, économiques qui nous relient à d'autres régions en France, en Europe et dans le monde, pour éviter les délocalisations économiques et les migrations forcées.



PROPOSITIONS

Solidarité entre les territoires lorrains

Le développement territorial ne se décrète pas d'en haut : il s'appuie sur les forces vives connues ou cachées qu'il faut impérativement soutenir.

■ Pour rétablir les équilibres entre les territoires, nous engagerons des contrats pluriannuels en faveur des territoires les plus fragiles, avec des subventions accrues.

■ Nous conditionnerons les aides du conseil régional à la prise en compte effective des critères du développement durable (clauses sociales et environnementales, très haute performance énergétique).



■ Nous prendrons des initiatives fortes en faveur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et du télé-travail.

■ Nous engagerons un dialogue actif avec les communes, les communautés de communes et les départements, pour préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers, contre les infrastructures et l'étalement urbain.

■ Nous soutiendrons toutes les initiatives locales en faveur des services publics et des services d'intérêt général (pour les personnes âgées et la petite enfance, notamment).

■ Nous développerons partout en Lorraine les « plans climat territoriaux » et les plans locaux en faveur de la biodiversité.

■ Nous créerons un « centre régional de l'information géographique », outil nécessaire à la mutualisation des connaissances.

Solidarité avec les régions voisines

■ En 2011, faisons de la présidence lorraine de la Grande Région, avec nos voisins de Wallonie, du Luxembourg, de la Sarre, de la Rhénanie Palatinat, l'année du développement durable et de la biodiversité. Favorisons les échanges de savoir-faire.

■ Avec nos voisins du Grand Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, organisons le déplacement des personnes et des marchandises.

■ Systématisons le bilinguisme (français-allemand), voire le trilinguisme, dans la communication publique (transports, tourisme...).

■ Facilitons les initiatives transfrontalières à partir du lancement d'appels à projet.



Solidarité avec les territoires lointains

La Lorraine prendra sa part au remboursement de la dette écologique et climatique envers les pays du Sud, à travers des programmes de coopération décentralisée :

■ développons les stages pour les jeunes et les adultes à tous les niveaux chez nos partenaires ;

■ soutenons les actions des Lorrain(e)s (ONG, associations de migrants, universités communes, communautés de communes...) qui collaborent avec des partenaires au Sud et mutualisons les expériences ;

■ sensibilisons les jeunes Lorrain(e)s aux autres cultures par les échanges scolaires, les chantiers de jeunes, l'envoi des volontaires... ;

■ engageons une vraie coopération décentralisée avec quelques régions au Sud et une vraie solidarité internationale avec 1 % du budget.

Agissons pour une autre mondialisation !



INITIATIVE, ÉCHANGE, DÉBAT PUBLIC...

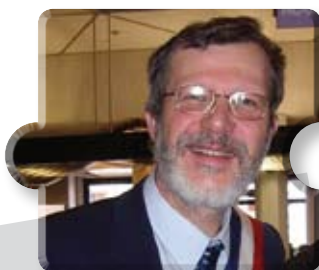
pour une citoyenneté renouvelée

La démocratie, ce n'est pas d'un côté les élu(e)s qui décident et de l'autre les citoyen(ne)s qui subissent et que tout cela dépasse ! Le conseil régional se doit d'être une institution au service de tou(te)s les Lorrain(e)s, ouverte, transparente, généreuse, exemplaire.

Cela suppose un lien étroit entre élu(e)s, fonctionnaires et citoyen(ne)s. Le conseil régional doit s'appliquer à lui-même les changements qu'il entend promouvoir.

Les décisions sont collectives et impliquent les habitant(e)s et les corps intermédiaires.

Une autre façon de faire de la politique.



OBJECTIFS

Manu Donati, maire-adjoint de Vandœuvre-lès-Nancy, délégué à la démocratie, aux quartiers, aux associations et aux dossiers thématiques.

Pour faire vivre la démocratie lorraine, il faut renforcer les liens qui unissent les Lorrain(e)s avec le conseil régional. C'est une condition indispensable pour mener à bien la transition écologique des politiques publiques. Rien de valable ne peut se faire sans les citoyen(ne)s. En favorisant les lieux d'expression, en soutenant l'engagement citoyen à tous les âges de la vie, le monde associatif, les mouvements d'éducation populaire, les corps intermédiaires, en organisant des débats publics qui conduisent à de vraies prises de décision, en coopérant avec les collectivités locales dans l'ensemble des territoires, le conseil régional jouera parfaitement son rôle de médiateur et de maison commune des Lorrain(e)s. L'institution se devra également d'être économe, efficace, écologique et exemplaire.

PROPOSITIONS



Le conseil régional de Lorraine mènera l'ensemble de ses politiques selon un « agenda 21 »,

c'est-à-dire en mettant en pratique les principes du développement soutenable. Cela suppose d'appliquer des règles d'éco-conditionnalité environnementale et sociale dans ses achats (efficacité énergétique des bâtiments, commerce équitable, logiciels libres...) et dans la définition des marchés publics, d'exclure tout recours à des financements de type « partenariats public-privé » (PPP), de généraliser les bonnes pratiques vis-à-vis des collaborateurs (respect, parité, démarches inclusives, handicaps, âges de la vie), d'utiliser de nouveaux indicateurs de performances des politiques publiques (coût carbone, conditions de vie, exclusion...). Les indemnités perçues par les élu(e)s seront liées à leur présence dans les commissions, les plénières et les représentations du conseil régional.



L'engagement citoyen est une condition essentielle de la vie démocratique.

La Région offrira à chaque Lorrain(e) la possibilité de devenir et d'inventer sa façon d'être un(e) éco-citoyen(ne). Elle créera des postes d'« anim'acteurs de l'engagement » (partenariat avec les associations régionales d'éducation populaire), pour l'inscription citoyenne des jeunes lycéens sur leur territoire. Elle soutiendra les lycées et CFA et les établissements de formation dans le domaine sanitaire et social comme lieux d'éducation des éco-citoyens, d'exercice de la démocratie, d'initiatives culturelles, d'apprentissages sociaux, de lutte contre les discriminations. Elle développera l'éducation à

l'environnement et au développement durable, à la résolution des conflits par la non-violence, conditions indispensables à l'évolution de nos pratiques dans la société. La Région créera un « conseil régional des associations » ; elle simplifiera les procédures administratives (demandes de subvention) et ouvrira des guichets uniques décentralisés ; elle définira de nouveaux critères d'appréciation fondés sur l'utilité sociale et le bénévolat ; elle soutiendra l'emploi.



Europe Écologie Lorraine entend faire de la Région l'instance médiatrice chargée de coordonner les politiques à l'échelle régionale,

en collaborant avec les collectivités locales, les services de l'État et les corps intermédiaires, en s'appuyant sur le débat public, dont il sera tenu compte. Les moyens de la « délégation à la démocratie participative et à la vie citoyenne » seront renforcés. Des « conférences de consensus » et des « conseils délibératifs » seront organisés sur des sujets touchant à la vie quotidienne des Lorrain(e)s (transport, emploi, formation, environnement...) auxquels seront conviés des citoyen(ne)s désigné(e)s par tirage au sort, des représentant(e)s des corps intermédiaires (associations, syndicats, comités de quartier, foyers, coopératives, chambres professionnelles...), des élu(e)s et des fonctionnaires de la Région. Sur des questions d'intérêt général, Europe Écologie propose que le conseil régional organise un référendum.

Les débats du conseil régional seront filmés et diffusés en direct.

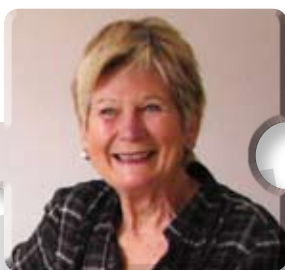
Un « médiateur régional » sera installé.



COHÉRENCE, TRANSPARENCE, CONCERTATION, PROXIMITÉ

La culture pour tous

Comme l'éducation et la recherche, la culture est un bien commun fondamental, à encourager, à soutenir, à préserver et à partager : la culture pour tou(te)s, dans toutes les disciplines, dans chacun des territoires lorrains. C'est pourquoi, elle doit être placée au cœur de toutes les politiques publiques, en prenant en compte l'ensemble de ses dimensions : artistique, humaine, éducative, festive et divertissante, indépendante et ouverte, solidaire et sociale, enrichie de tous les apports de sa diversité. La culture est aussi un facteur de création de richesses économiques et d'emplois. Elle est le facteur ultime d'un développement harmonieux de la région.



OBJECTIFS

Solange Ducamin, conseillère régionale.

Pour placer la culture au cœur de son action, le conseil régional doit définir une politique cohérente à l'échelle de la Lorraine et soutenir les créateurs, les diffuseurs, les organisateurs de manifestations culturelles, de manière transparente, notamment dans l'attribution de fonds publics. Il faut simplifier les procédures administratives. Il faut trouver un équilibre entre les grands outils culturels et leur présence sur les territoires, pour éviter le saupoudrage et le clientélisme. Il faut permettre à tous les Lorrain(e)s, sans distinction (mobilité, coût), sans cibler les publics (adultes et enfants, scolaires ou non, dans les villes comme dans les campagnes...), d'accéder aux pratiques culturelles, aux œuvres et aux lieux de création, et développer ainsi une socialisation artistique où public et artistes sont confondus.

”

PROPOSITIONS



Cohérence, vision globale

Le conseil régional placera la culture au cœur des politiques régionales, dans une démarche participative, au moyen d'un « agenda 21 de la culture ». Il mettra en place des instances de coordination (médiateurs culturels) entre les politiques culturelles et les politiques éducatives. Il favorisera les approches collectives : réseaux d'artistes, résidences collégiales, projets communs, publics mélangés... La politique culturelle sera coordonnée avec les autres politiques publiques (sociale, économique, éducative, environnementale, etc.).

Transversalité

Le conseil régional conditionnera son soutien au respect de clauses environnementales et sociales. Chaque direction du conseil régional disposera d'un « relais culture ». La Région créera une « Maison des métiers d'art », un centre des savoir-faire de métiers spécifiques à la Lorraine. Les projets culturels des lycées et des CFA seront encouragés, en lien avec les institutions et les manifestations soutenues par la Région. La Région soutiendra les arts actuels (multimédias, arts en rapport avec les sciences...). Elle favorisera le rapprochement entre le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) et le Centre Pompidou-Metz.



Perspectives

La Région généralisera le « 1 % culturel » sur l'ensemble de ses projets ; elle dressera un inventaire et un état des lieux des œuvres déjà acquises dans le

cadre du 1 % culturel dans les lycées et autres établissements, en vue de leur restauration et de leur mise en valeur (circuits, projets artistiques associés). La Région coordonnera l'ensemble des dispositifs locaux, départementaux et régionaux favorisant l'accès des jeunes aux biens culturels (le « pass culture universel »).

La Région soutiendra le passage équilibré du cinéma vers la projection numérique pour les salles indépendantes.

Transparence, concertation



Pour garantir l'impartialité de la Région dans ses choix en matière culturelle, un « conseil des arts et de la culture » sera installé : il aura pour rôle de définir les axes de financement de la culture, les critères d'attribution des subventions régionales aux artistes en résidence, aux associations, aux collectivités, l'élaboration des réseaux de projets culturels...

Proximité

La Région soutiendra les dynamiques culturelles locales fondées sur les principes de l'éducation populaire (universités populaires), les artistes, les compagnies, en créant un centre régional de ressources, en simplifiant les procédures administratives des dossiers de demande de subventions, en passant avec eux des contrats pluri-annuels, en humanisant les relations entre l'institution régionale et les porteurs de projets, en créant des postes de médiateurs culturels.



pour le mieux-être de tou(te)s les Lorrain(e)s

Depuis quelques années, le cancer est devenu la cause principale de mortalité dans notre pays. Cela est dû à l'augmentation du nombre de produits cancérigènes certains, probables ou possibles dans notre environnement, que nous absorbons en quantités croissantes dans l'air, dans l'eau ou dans notre alimentation. Même s'il est difficile d'identifier la cause de chaque cancer, on ne pourra pas continuer longtemps à jouer la politique de l'autruche en matière de santé environnementale. Il convient de traiter la question de la santé publique, qu'il s'agisse du cancer ou d'autres maladies, en prenant en compte ses dimensions environnementale et sociétale.



OBJECTIFS

Nelly Deville, maire-adjointe de Vandœuvre-lès-Nancy, déléguée aux sports.

- En Lorraine, Europe Écologie se propose d'avoir une politique de santé publique qui permette réellement à chacun d'être à égalité devant les soins. Europe Écologie souhaite également encourager la prévention en prévenant les pollutions, mais aussi en favorisant la pratique sportive.
- N'oublions pas que le sport (sans ses dérives, mais avec ses valeurs !) est un moyen d'éducation exceptionnel, car sa pratique permet de se frotter aux difficultés de la vie, sous le mode du jeu. Et le sport est un facteur fort de lien social... entre autres !
- Le développement harmonieux de notre région passe inévitablement par le maintien d'une vie associative exemplaire et diversifiée.



PROPOSITIONS



Santé

Établissons un « plan régional santé environnement » à travers la démarche d'agenda 21.

Poursuivre la création de « maisons de santé » dans les zones qui se désertifient et dans les zones d'exclusion (zones rurales, quartiers populaires).

Développons des programmes d'information et d'éducation à la santé tournés tout particulièrement vers la jeunesse, en impliquant les élèves, les équipes de terrain, les parents et plus largement la communauté éducative, ce, pour une meilleure prévention.

Définissons des indicateurs de santé publique (épidémiologie, espérance de vie, maladies professionnelles, mal-être...) pour vérifier l'efficacité des moyens mis en œuvre dans la lutte contre les inégalités devant la maladie, le handicap et l'isolement.

Ces politiques seront menées en lien avec l'agence régionale de santé de Lorraine.

Il s'agit d'instaurer une démocratie sanitaire régionale, en décroissant les professionnels de santé et les institutions, avec la participation des usagers.



Sport

Le sport amateur est actuellement en difficulté par manque de moyens : nous favoriserons

la création de plus de postes d'animateurs sportifs pour aider les clubs et valoriser leurs actions. Le sport de haut niveau doit servir de locomotive en donnant une image dynamique à la région, entraînant toutes les autres expressions sportives.

Nous organiserons des assises du sport de pleine nature en lien avec le tourisme, pour le soutien à des manifestations sportives ouvertes au plus grand nombre.

Nous mettrons en place des mesures d'éco-conditionnalité pour le soutien à des manifestations sportives (clauses environnementales, sport adapté...), incluant un volet de sensibilisation du grand public à l'environnement et à la non-violence.

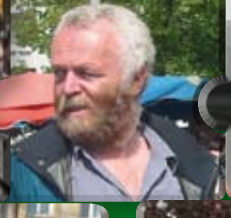


VIE ASSOCIATIVE

Nous avons en Lorraine un tissu associatif très développé : continuons d'agir pour son maintien et son développement ! Celui-ci apporte beaucoup à tou(te)s, à tous les âges de la vie, dans tous les domaines d'activité (loisirs, culture, sport, nature, éducation populaire, solidarité...).

Pour assurer leur pérennité, la Région continuera à soutenir les initiatives menées par le mouvement associatif à travers la création et la promotion de réseaux, la signature de contrats pluri-annuels sur des projets partagés, le financement d'une partie du fonctionnement – le socle de sérénité –, la mutualisation des moyens, le soutien à l'emploi et aux élus associatifs. Nous veillerons à simplifier les procédures administratives et à humaniser les relations entre les associations et le conseil régional.





MOSELLE

Daniel BEGUIN, vice-président du Conseil régional de Lorraine, maire-adjoint de Fénétrange

Christine KANT, assistante comptable, militante associative, Neufgrange

Guy HARAU, directeur de structure socioculturelle, Thionville

Josiane MADELAINE, conseillère régionale, Nilvange

Gérard BOTELLA, conseiller municipal de Sainte-Ruffine, responsable de communication

Brigitte LEBLAN, conseillère municipale de Metz, chargée de mission

Sylvain DEMOULIN, maire de Veschem, chargé d'études

Elisabeth PARACHINI, directrice d'une entreprise d'insertion, Thionville

Pascal MARQUIS, fonctionnaire, responsable associatif, Spicheren

Martine CARRE-VERDIER, conseillère municipale de Metz, docteur en pharmacie

Manuel SIMON, conseiller municipal de Sarrebourg, président d'association caritative, secrétaire départemental de Cap 21

Isabelle HOELLINGER, chef d'entreprise, responsable associative, Hambach

Alain STOCK, cadre supérieur, militant associatif, Rombas

Ariane GILQUIN, conseillère municipale de Thionville, mère au foyer

Matthieu STEINBRUNN, conseiller municipal de Thionville, kinésithérapeute

Céline STENGEL, professeur de français, Vibersviller

Luc MULLER, agriculteur biologique, Narbfontaine

Brigitte ALBERTUS, professeur, Thionville

Matthieu GATIPON-BACHETTE, technicien conseil, responsable d'une association de lutte contre l'homophobie, Metz

Norlhouda OUADAH-WERNAIN, infirmière, Volstroff

Jean-Paul STEUNOU, retraité de la sidérurgie, militant syndical, Guénange

Séverine RAMOS, technicien conseil, Coutures

Gilbert POIROT, consultant d'affaires, Viller

Laurence SPANG, secrétaire médicale, Yutz

Bernard PY, médecin retraité, Thionville

Marie-Pierre COMTE, secrétaire, responsable associative, Augny

André POTIER, maire-adjoint d'Hellimer, employé

Pascale RICHARD, ingénieur responsable scientifique, BellesForêts
Armand BEMER, conseiller municipal de Bazoncourt, professeur d'anglais
Eliane ROMANI, maire-adjointe de Thionville, orthophoniste, secrétaire régionale des Verts

René WETZEL, retraité, responsable associatif, Metz

Marie-Anne ISLER BEGUIN, députée honoraire au Parlement européen, Metz

René DARBOIS, maire-adjoint de Metz, membre du bureau CA2M

MEURTHE-ET-MOSELLE

Jacqueline FONTAINE, enseignante, militante des droits de l'Homme, Nancy

Ahmed REMAOUN, maraîcher bio, Jeandelaincourt

Evelyne GAREAUX, professeur de lettres, déléguée régionale de Cap 21, Nancy

Pierre CHRISTOPHE, journaliste, Nancy

Dominique RONGA, vice-présidente du Conseil régional de Lorraine, Verdun

Dominique HUMBERT, conseiller en communication, La Bresse

Catherine GULLON, maire-adjointe de Jarmy, responsable d'unité d'action sociale

Michel CLAIRE, maire de Bayon, retraité

Christine ASSFELD, maire-adjointe de Toul, vice-présidente de la CC du Toulois, ingénieur

Oscar SCROCCARO, conseiller municipal de Mexy, retraité SNCF

Marie-Claude NOWAKOWSKI, naturopathe, Nancy

Patrice DONATI, maire-adjoint de Vandoeuvre-lès-Nancy, ingénieur

Maryse VILLAUME, cadre retraitée, déléguée départementale de Cap 21, Lunéville

Cyrille PERROT, maire-adjoint de Villers-lès-Nancy, chef de services d'insertion et de probation

Marie-Neige HOUCARD, professeur des écoles en RASED, Dombasle

Michel GERARD, professeur, Norroy-lès-Pont-à-Mousson

Annie NIEF, responsable de communication, Toul

Jean-Pierre GUIGNARD, employé, responsable associatif, Aménoncourt

Françoise BARON-BOILLEY, enseignante, Sommerviller

Frédéric MAGUIN, éditeur et guide conférencier, Nancy

Patricia CARTIGNY, médecin, Villers-lès-Nancy

Jean-Paul OLIVIER, maire-adjoint de Jarmy, retraité de la Fonction publique

Solange DUCAMIN, conseillère régionale sortante, retraitée de l'enseignement

Jorge BOCANEGRA, maire-adjoint de Toul, vice-président de la CC du Toulois, technicien forestier

MEUSE

Daniel LEFORT, maire de Champneuville, cadre retraité

Chantal COURTOIS, maire de Wiseppe, agricultrice biologique

Fabrice LECERF, agriculteur biologique, président du GAB, Bonzée

Viviane MANGIN-LECLERC, infirmière, Reffroy

Pierre LOUIS, professeur d'économie, Verdun

Marylène DURANT, élèveur, Haudainville

Alain FAROUX, réalisateur audiovisuel, Commercy

Christine DHERENS, aide-soignante, Bonzée

René BERTRAND, retraité, responsable associatif, Vigneulles

VOSGES

Christine L'HEUREUX, présidente du Conseil de développement du Pays de la Déodatie, chargée de mission en insertion, Ban-de-Laveline

François THIERY, agriculteur biologique, membre du bureau de la FNAB, Relanges

Odile DELHAYE-MARCHE, professeur chef de travaux, Epinal

Gilles BILOT, conseiller municipal de Gérardmer, technicien forestier

Joëlle BRALLET, conseillère municipale d'Epinal, employée

Julien PERRIN, employé, délégué départemental de Cap 21, Épinal

Marie-France GLAUDEL, enseignante retraitée, Les Forges

Jean-Luc TONNERIEUX, gérant de scierie, Darnieulles

Annaïck MILLOT, pharmacien praticien hospitalier, Saint-Dié-des-Vosges

Pierre MENGIN, géomaticien, accompagnateur en moyenne montagne, La Bresse

Jutta ZÖLLER, éducatrice, Raon-aux-Bois

Jean-François FLECK, conseiller régional sortant, enseignant, Rupt-sur-Moselle

Sophie PLYANT, agricultrice, militante syndicale, Dounoux

Jean-Marc DOLLET, médecin praticien hospitalier, Saint-Dié-des-Vosges

Christiane VON EUW, médecin, Damas-et-Bettegney

EUROPE ÉCOLOGIE LORRAINE



Les Verts



<http://lorraine.regions-europe-ecologie.fr/>
03 87 65 41 84 • 1, rue du Pont-des-Roches • Metz